

Plan d'action pour l'Afrique – Rapport conjoint des représentants personnels pour l'Afrique du G8 sur l'état d'avancement des travaux

Résumé

1. Au Sommet de Kananaskis en 2002, les dirigeants du G8 ont adopté un Plan d'action pour l'Afrique (PAA), lequel répond favorablement au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), vision audacieuse et lucide offrant une occasion historique de surmonter les obstacles au développement de l'Afrique. Notre Plan d'action pour l'Afrique décrit la façon dont les partenaires du G8 accroîtront leur engagement envers les pays africains pour appuyer le NEPAD. Nous avons examiné les progrès réalisés au Sommet d'Evian, en 2003, et nous sommes engagés à répéter l'exercice en 2005. Le présent rapport conjoint reflète le point de vue des représentants personnels pour l'Afrique sur les progrès que les membres du G8 ont réalisés collectivement, mais aussi par le biais de contributions individuelles, depuis le Sommet du G8 d'Evian, en France, en 2003.
2. En 2002, nous disions qu'il était impératif d'agir en Afrique. Cette affirmation ne reposait pas uniquement sur l'ampleur des défis à relever, mais aussi sur l'occasion que représentait le NEPAD. Depuis, d'importants progrès ont été réalisés en Afrique afin d'intégrer les principes du NEPAD aux structures de gouvernance tant à l'échelle régionale que nationale. La transformation de l'Organisation de l'unité africaine en Union africaine, l'établissement du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et l'adhésion de 23 pays au tout premier Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) sont autant de preuves que la vision africaine prend racine. Le nombre de conflits en Afrique continue de diminuer. La démocratie et la stabilité politique ont été renforcées dans plusieurs pays. La coopération régionale s'intensifie. Les indicateurs en matière de gouvernance s'améliorent au moins aussi rapidement que dans n'importe quelle région en développement. Le taux d'inscription à l'école primaire est en rapide progression, et la volonté politique pour lutter contre le VIH et le sida s'est également raffermie. En 2005, le FMI prévoit une croissance économique supérieure à 5,3 p. 100 en Afrique et un taux d'inflation moyen de 9,9 p. 100, comparativement à 41 p. 100 il y a vingt ans, des résultats qui s'expliquent en partie par les réformes économiques et les améliorations au climat des affaires apportées par les gouvernements africains pour stimuler le secteur privé. Sous l'impulsion de l'UA et du NEPAD, à l'échelle régionale, et de différents pays, l'Afrique prend l'initiative de relever les défis sociaux et économiques qui lui sont propres.
3. Cependant, malgré les progrès réalisés, l'Afrique et le G8 ont encore beaucoup à faire. Pour que les Africains voient une amélioration durable de leur situation, il faudra régler les conflits et enrayer la corruption. En outre, le G8 devra maintenir son appui et en accroître l'efficacité. Un rapport de l'ONU sur l'avancement des objectifs du Millénaire illustre bien l'ampleur des défis que doit surmonter l'Afrique, région la moins susceptible d'atteindre ces objectifs. Cette situation est inadmissible. Chaque jour, plus de deux mille enfants de moins de cinq ans meurent du paludisme¹; le sida a entraîné la mort de 2,3 millions de personnes en 2004²; plus

¹ Rapport à l'Assemblée mondiale de la Santé sur le paludisme – OMS 2005.

² Le point sur l'épidémie du sida – ONUSIDA 2004.

de 250 millions de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable³; et plus de 40 millions⁴ d'enfants ne fréquentent toujours pas l'école. Les conflits qui déchirent des pays comme la République démocratique du Congo, le Soudan et l'Ouganda sont à l'origine de dizaines de milliers de décès chaque mois, sans compter les millions de personnes déplacées.

4. Si les progrès ne s'accélèrent pas, d'ici 2015, 247 millions de personnes vivront encore avec moins d'un dollar américain par jour et 45 millions d'enfants auront péri⁵. À moins d'une action concertée et efficace, le VIH et le sida auront fait encore plus de décès et continueront à miner le tissu politique, économique et social de nombreuses sociétés africaines. Surmonter ces difficultés ne sera pas facile, mais la réponse internationale au tsunami qui a frappé l'Asie, dévastant la vie de millions de personnes en quelques instants, illustre ce qu'il est possible de faire. Cette réponse est venue d'un élan de compassion. Notre action pour répondre aux millions de décès évitables en Afrique, inspirée par notre sens de la justice et de la dignité humaine, bien qu'elle s'inscrive plutôt sur le long terme, doit comporter le même caractère d'urgence.
5. Le G8, en partenariat avec l'Afrique, a réalisé certaines avancées dans le cadre du Plan d'action pour l'Afrique, mais l'Afrique doit encore surmonter de nombreux problèmes et c'est pourquoi il faut faire davantage. Dans certains secteurs, comme la résolution de conflits, le G8 a montré une volonté réelle d'appuyer les efforts des pays africains. Collectivement, les membres du G8 ont plus que doublé leur aide depuis 2001 et ils ont pris d'autres engagements importants à l'égard de l'aide publique au développement (APD) cette année. De nouvelles initiatives ont été lancées, lesquelles sont décrites dans le présent rapport et dans les rapports d'étape individuels des membres du G8. Toutefois, il existe des secteurs où la progression se fait plus lentement. Des progrès ont été réalisés en faveur du renforcement des capacités liées au commerce, mais nous devons travailler davantage pour atteindre les objectifs fixés pour le Cycle de Doha pour le développement. Comme il est ressorti du Forum de haut niveau de Paris, nous devons prendre d'autres mesures pour accroître l'efficacité de notre aide, appuyer les priorités et la prise en main africaines, réduire le fardeau des gouvernements africains et prendre des engagements relatifs à l'aide plus prévisibles, annuels ou pluriannuels, tel qu'il est prévu dans la Déclaration de Paris. Nous devons établir des partenariats plus étroits qui appuient clairement les priorités africaines et redoubler les efforts visant à enrayer le fléau débilisant du sida.
6. Le Plan d'action pour l'Afrique présente la vision d'un nouveau partenariat entre le G8 et l'Afrique, sur la base d'une responsabilité et d'un respect mutuels. Depuis 2002, des initiatives ont été prises en vue d'élaborer l'idée d'une responsabilité mutuelle au-delà des rapports d'étape sur le Plan d'action pour l'Afrique, notamment par les travaux de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA) et du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sur l'Examen mutuel de l'efficacité au regard du développement. Les examens par les pairs de la gouvernance en Afrique et des politiques en matière de développement dans les pays industrialisés se font respectivement par l'entremise

³ Programme commun OMS/Unicef de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (PCS) – 2005.

⁴ Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous – 2005.

⁵ *Investir dans le développement*, rapport du Projet du Millénaire, janvier 2005.

du MAEP et de l'OCDE. Ces mesures servent de fondement pour renforcer le dialogue. Un Forum pour le partenariat avec l'Afrique renforcé doit être le mécanisme politique servant à assurer le suivi des engagements pris.

7. Nous avons fait part de nos évaluations initiales aux instances dirigeantes du NEPAD, qui conviennent que le bilan est mitigé. Il ne fait aucun doute que la réponse a été positive et que de nombreuses mesures constructives ont été prises, mais il faut faire davantage. Plus précisément, les responsables du NEPAD estiment que le G8 doit donner suite plus rapidement à ses engagements, prendre davantage de mesures concrètes pour accroître l'efficacité et la coordination de l'aide et réduire le fardeau imposé par des exigences, des procédures et des conditions distinctes. Ils souhaitent que le G8 canalise davantage son appui vers les institutions régionales et sous-régionales, composante fondamentale de l'Union africaine, et leur procure une aide plus importante pour mener à bien les programmes d'action du NEPAD, notamment dans les secteurs prioritaires de l'agriculture et de l'infrastructure.
8. Les faits ne cessent de démontrer l'existence de pratiques exemplaires. Nous pouvons réaliser des progrès plus rapidement. Il faut adopter une démarche globale et cohérente, comportant des mesures relativement aux ressources, au commerce, aux conflits, à l'amélioration des capacités et à la gouvernance. Nous devons renforcer nos partenariats avec un plus grand nombre de pays qui adhèrent à la même vision que celle du NEPAD et qui ont la capacité de réaliser des progrès rapidement. Nous concluons en suggérant des domaines où une action plus importante et efficace est requise si nous voulons concrétiser la vision de notre partenariat avec l'Afrique.

I PROMOUVOIR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

9. L'insécurité et les conflits violents figurent parmi les plus grands obstacles au développement en Afrique. Les conflits violents, la criminalité et le non-respect de la loi réduisent à néant des gains en matière de développement acquis au prix de dizaines d'années d'efforts et nuisent sérieusement aux investissements. La pauvreté, le sous-développement et la fragilité des États sont un terreau fertile pour les conflits violents et l'émergence de nouvelles menaces pour la sécurité, comme le terrorisme et la criminalité internationale. Sans développement, il ne saurait y avoir de sécurité durable, comme il ne peut y avoir de développement réel sans sécurité et stabilité.
10. Il y a eu une évolution encourageante dans le domaine de la paix et de la sécurité. Au cours des deux dernières années, les conflits violents ont quelque peu diminué en Afrique. Toutefois, les crises qui perdurent dans l'est de la RDC et au Darfour, dans le sud du Soudan, nous rappellent clairement comment les progrès réalisés peuvent être rapidement annulés. Les régions de l'Afrique de l'Ouest, des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique demeurent particulièrement vulnérables au risque que n'éclate un conflit ouvert. À l'échelle locale, les conflits larvés et l'insécurité représentent une menace constante pour les civils dans plusieurs pays qui ne sont pas « en crise ». Le conflit dans le nord de l'Ouganda continue à faire des ravages au sein de la population civile.
11. L'Union africaine s'impose en tant que principal interlocuteur pour les questions de paix et de sécurité sur le continent. Les organisations sous-régionales jouent aussi un rôle de plus en

plus important dans la prévention, la résolution et la gestion de conflits ainsi que dans la promotion de la démocratie, notamment au Togo. La mise sur pied du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine est un important pas en avant. Les membres du G8 ont offert un soutien de base à la nouvelle Direction de la paix et de la sécurité ainsi qu'un important soutien aux opérations de paix et de sécurité de l'UA. Dans le prolongement du processus de Berlin, les membres du G8 se sont entendus à Evian sur un plan conjoint Afrique-G8 visant à renforcer les capacités de l'Afrique de mener des opérations de soutien de la paix. Ce plan a pour objectif premier de mobiliser l'aide financière et technique afin que, d'ici 2010, les partenaires africains puissent contribuer plus efficacement à prévenir et à résoudre les conflits violents sur le continent et mener des opérations de soutien de la paix conformes à la Charte des Nations Unies.

12. La mise en œuvre de certains éléments du plan conjoint d'Evian a débuté, notamment le renforcement des capacités des nouvelles institutions de paix et de sécurité sous-régionales et de l'UA, par la prestation d'un soutien sous la forme d'expertise, de matériel, de formation et d'aide logistique et financière. Des réseaux sous-régionaux et régionaux de centres de formation ont également reçu l'aide du G8. Par exemple, des centres de formation pour le soutien de la paix comme le Centre Kofi Annan à Accra, au Ghana, l'École de maintien de la paix de Koulikoro, au Mali, et à Karen, au Kenya, et l'International Mine Action Training Centre (Centre de formation international en déminage) de Nairobi ont tous reçu un soutien. Les membres du G8 ont également offert une formation aux forces nationales africaines. Poursuivant sur la lancée du Plan d'Evian, les dirigeants du G8 réunis au Sommet de Sea Island en 2004 ont prévu d'autres mesures pour appuyer les opérations de soutien de la paix en Afrique dans un plan d'action qui les engageait, entre autres, à entraîner et, s'il y a lieu, à équiper quelque 75 000 soldats au total participant à des opérations de soutien de la paix à l'échelle mondiale, et plus particulièrement en Afrique, d'ici 2010. Depuis le Sommet de Sea Island, des mesures ont été prises à cet égard et des discussions sur un soutien additionnel se poursuivent.
13. Des institutions régionales, plus particulièrement la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'UA, continuent à jouer un rôle important dans la médiation et la résolution des conflits en Afrique, en tant que complément vital aux opérations de soutien de la paix. En septembre 2004, l'Union africaine a nommé M^{me} Mame Madior Boye au poste de représentante spéciale chargée de la protection des civils dans les conflits armés. En accueillant les pourparlers sur le Darfour à Abuja, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a manifesté sa volonté de prendre une part active dans le rétablissement de la paix là où des conflits font rage. Les membres du G8 secondent ces efforts, notamment en appuyant les pourparlers de l'Autorité intergouvernementale pour le développement au Soudan et en Somalie et les pourparlers de l'UA sur le Darfour à Abuja.
14. La capacité des institutions de paix et de sécurité africaines est encore sous-développée, et celles-ci sont soumises à d'intenses pressions opérationnelles, qui risquent de les empêcher d'acquérir de l'expertise en matière de planification stratégique à long terme. Il est donc impératif de gérer efficacement le soutien offert pour qu'il n'impose pas un fardeau inutile aux institutions africaines. L'UA doit énoncer une vision stratégique claire pour l'architecture africaine de paix et de sécurité, améliorer les systèmes de gestion financière et coordonner le

soutien accru qui sera nécessaire de la part de la communauté internationale. Des réunions semestrielles avec le G8 et d'autres partenaires du développement ont été prévues. Au cours de la première réunion en avril 2005, l'UA a présenté son plan conjoint avec les communautés économiques régionales visant à mettre de l'avant les forces de réserve africaines.

15. Les opérations de soutien de la paix de l'ONU en Afrique demeurent essentielles. Avec l'établissement d'une mission au Soudan, on compte actuellement huit opérations de maintien de la paix de l'ONU en Afrique, qui ont entraîné le déploiement de plus de 51 000 militaires et policiers, avec un appui important des membres du G8. Les Casques bleus déployés en Afrique comptent pour les deux tiers du nombre total de Casques bleus en mission pour l'ONU dans le monde. Le besoin croissant de Casques bleus, plus particulièrement en Afrique, a des répercussions considérables sur la capacité opérationnelle de l'ONU, ce qui rend d'autant plus important d'accroître les capacités en matière de maintien de la paix de l'Union africaine.
16. Sur le plan opérationnel, il est difficile de mettre en œuvre des accords de paix et d'assurer des transitions militaires réussies. Les cas du Burundi, de la République démocratique du Congo et de la Côte d'Ivoire illustrent la difficulté de renforcer la sécurité et de parvenir à un désarmement sans un règlement politique d'ensemble. Il faut maintenir le soutien de la communauté internationale pour : la médiation et l'engagement politique, l'aide à la consolidation de la paix, la reconstruction après les conflits, et les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.
17. Trop souvent, nous répondons aux conflits africains après coup et en nous concentrant sur les crises à grande échelle, de sorte que les conflits sous-nationaux restent dans l'ombre. À l'échelle locale, bien des personnes pauvres vivent dans une insécurité permanente. Il faut consacrer davantage d'efforts à la prévention de la déroute des États et des conflits, en portant une plus grande attention aux causes structurelles, comme une gouvernance médiocre et libre de tout contrôle, l'exclusion et l'inégalité sociales, ainsi qu'aux efforts africains à tous les niveaux visant à résoudre ces problèmes sous-jacents. Il nous faut adapter notre méthode de prévention à la situation de chaque pays, sur la base d'une meilleure compréhension de la fragilité des États et des conflits afin de prendre des mesures préventives opportunes et efficaces (par exemple, le renforcement des capacités institutionnelles, la mise en place de systèmes d'alerte et d'intervention rapides et l'amélioration de la prestation des services de base).
18. Les membres du G8 ont reconnu qu'une mauvaise gestion des ressources naturelles pouvait occasionner un conflit. Le Processus de Kimberley a débouché sur la création d'un système de certification afin de lutter contre le commerce des diamants de la guerre. Ce système a permis d'accroître le volume de diamants traités par les voies officielles en Sierra Leone (qui est passé de 10 M \$US en 2000 à 129 M \$US en 2004), fournissant ainsi des ressources économiques essentielles pour la consolidation de la paix. À Sea Island, les membres du G8 ont souligné les progrès du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo relativement à la promotion de la gestion durable des forêts et le contrôle de l'exploitation illégale des forêts

dans la région⁶. L'Initiative de transparence des industries extractives fait aussi la promotion de la gestion transparente et équitable des ressources naturelles.

Maintien de la paix et renforcement des capacités pour la paix et la sécurité

19. Les membres du G8 ont constitué d'importantes nouvelles sources de financement pour l'architecture de paix et de sécurité de l'UA. La facilité de soutien à la paix en Afrique mise en place par l'UE (250 millions d'euros), un instrument qui vise à appuyer à long terme les initiatives africaines en matière de prévention des conflits et de maintien de la paix, a contribué au financement des missions de l'UA au Darfour (92 millions d'euros) et d'interventions en République centrafricaine⁷. L'initiative américaine en faveur des opérations de paix dans le monde de 660 millions de dollars a procuré un financement considérable aux opérations africaines, y compris celles de l'UA au Darfour.
20. Les membres du G8 appuient le renforcement des capacités de la Direction de la paix et de la sécurité de l'UA. L'Allemagne a affecté environ 42 millions d'euros au renforcement des capacités en matière de paix et de sécurité des institutions régionales africaines, y compris le Centre Kofi Annan, au renforcement des capacités de la Direction de la paix et de la sécurité de l'UA et des organisations sous-régionales, ainsi qu'à l'élaboration d'un système d'alerte rapide.
21. Les membres du G8 financent les institutions sous-régionales comme la CEDEAO, la Communauté de l'Afrique orientale et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) afin de les aider à renforcer leurs capacités en matière d'opérations de soutien de la paix, de programmes d'alerte rapide et de prévention de la prolifération des armes légères. En 2004, la France a versé 72 millions d'euros aux institutions sous-régionales et à leurs États membres pour appuyer des programmes portant notamment sur le renforcement des capacités en matière d'opérations de soutien de la paix. La France, la CEDEAO et les partenaires intéressés ont tous dirigé avec succès le cycle de formation en maintien de la paix RECAMP⁸ IV en 2003-2005. Le prochain cycle, RECAMP V, est prévu pour 2005-2006 et se déroulera en partenariat avec l'UA, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'UE.
22. De nombreux membres du G8 ont mis de côté certains de leurs engagements pour appuyer la formation et le renforcement des capacités des opérations de soutien de la paix. L'Italie, en collaboration avec d'autres membres du G8, a créé un Centre d'excellence pour les forces policières de stabilité (COESPU) à Vincenza. Ce pays a également financé deux cours de formation sur la prévention des conflits, les droits de la personne et le maintien de la paix destinés à 70 officiers venant de 35 pays africains. Ces cours ont été donnés par l'École des cadres des Nations Unies à Turin.

⁶ Plan d'action de Sea Island, « Science et technologie au service du développement durable : plan d'action 3R et progrès sur la mise en oeuvre ». Les États-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Japon ont apporté leur soutien.

⁷ La facilité de soutien à la paix en Afrique de l'UE a permis de financer la mission de l'Union africaine au Darfour (AMIS I, 12 M€; AMIS II, 80 M€), la Force multinationale en Centrafrique (FOMUC) de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en République centrafricaine (3,38 M€) et un programme de soutien au renforcement des capacités du Département de la paix et de la sécurité de l'UA (6 M€).

⁸ Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP).

23. La Russie appuie le maintien de la paix en Afrique en déployant 220 observateurs, représentants et autre personnel dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU sur le continent. La Russie participe aussi à la formation du personnel africain responsable des opérations humanitaire, de maintien de la paix et de sauvetage au Centre de formation « Vistrel ». On s'attend à ce que l'aide de la Russie s'accroisse avec le temps.

Consolidation de la paix

24. L'UA et l'ONU coparrainent la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui a, avec la Déclaration de Dar-es-Salaam en novembre 2004, fait un premier pas en vue d'énoncer une vision commune pour la paix, la sécurité et le développement dans cette région. Faisant partie du « groupe d'amis », les membres du G8 continuent d'appuyer ce processus.

25. En vue de consolider la paix dans les pays africains, le Japon a affecté plus de 60 millions de dollars américains en mars 2005 pour appuyer des programmes comme le DDR, la réinstallation et le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du territoire, ainsi que la collecte et la destruction d'armes légères. Poursuivant dans la même voie, le Japon a annoncé une contribution de 100 millions de dollars à Oslo pour consolider la paix au Soudan.

Aide au Soudan

26. De nombreux membres du G8 se sont mobilisés pour apporter un important soutien aux opérations de maintien de la paix au Soudan. Les membres du G8 ont offert plus de 200 millions de dollars américains pour appuyer la présence de l'UA au Darfour⁹.

27. Depuis septembre 2004, le Canada s'est engagé à affecter 190 millions de dollars canadiens pour appuyer les efforts déployés au Darfour par la mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS), ainsi que les pourparlers de paix et les efforts de consolidation de la paix de l'Union africaine. En avril 2005, le Canada s'est engagé à consacrer 90 millions de dollars supplémentaires pour combler les besoins humanitaires et mettre en œuvre l'Accord de paix global. De son côté, le Royaume-Uni a affecté 32 millions de livres sterling pour l'AMIS au Darfour et, pour 2005/2006, s'engage à verser plus de 110 millions de livres sterling pour la reconstruction au Soudan.

Perspectives d'avenir

28. Un financement soutenu et mieux coordonné est essentiel pour l'architecture de paix et de sécurité en Afrique et la reconstruction des pays après les conflits. Concrètement, les partenaires du G8 doivent centrer leur soutien de façon à réduire le fardeau administratif qui pèse sur les institutions africaines. Il faut s'appuyer sur des bonnes pratiques en matière de coordination des ressources pour répondre aux besoins du Darfour. L'UA et les communautés économiques régionales doivent adopter un plan de renforcement des capacités à long terme qui permettra aux partenaires du développement d'offrir un financement prévisible et

⁹ Ceci inclut l'aide provenant de la facilité de soutien à la paix en Afrique de l'UA et de l'initiative américaine en faveur des opérations de paix dans le monde.

pluriannuel, en vue de parvenir à l'autonomie à l'issue du processus. Des ressources devront être fournies de façon continue à court terme, y compris un soutien consultatif sur demande, mais toujours dans l'objectif de développer les capacités régionales et nationales et de renforcer la prise en charge africaine.

29. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du concept des forces de réserve africaines joueront un rôle important. Le renforcement des capacités des institutions devra être accompagné d'un engagement à financer à plus long terme les opérations de soutien de la paix en Afrique ainsi que de l'engagement de tous les participants à obtenir des résultats mesurables. La formation est nécessaire, mais insuffisante : l'accent doit être mis sur d'autres aspects, comme la logistique, si l'on veut que la formation donne des résultats concluants.
30. Il faut encore davantage axer nos efforts sur la prévention des conflits et la fragilité des États et être mieux préparé pour répondre aux différents types de crises, notamment les conflits, les catastrophes naturelles, les crises financières et les pandémies. À cette fin, la communauté internationale devrait apporter un appui aux systèmes d'alerte rapide des pays partenaires et des organisations régionales et sous-régionales en Afrique. Nous devons également nous concentrer davantage sur les causes des conflits au cours de la reconstruction après les conflits et élaborer une stratégie globale de consolidation de la paix. Plus particulièrement, nous devons intégrer et mettre en pratique les leçons apprises des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration ainsi que de reconstruction pour s'assurer que l'accent est mis sur une réintégration efficace et durable. Il faut aussi porter une attention accrue au contrôle de la prolifération des armes légères.

II RENFORCER LES INSTITUTIONS ET LA GOUVERNANCE

31. L'Union africaine et le NEPAD ont réalisé des progrès impressionnants depuis le Sommet d'Evian, notamment grâce aux efforts de l'Union africaine pour empêcher une passation inconstitutionnelle du pouvoir au Togo, ainsi qu'à la mise sur pied du Mécanisme africain d'examen par les pairs. Jusqu'à ce jour, vingt-trois pays¹⁰ ont signé le Protocole d'entente et onze pays¹¹ ont amorcé leurs examens. Les premiers rapports d'examen par pays du Ghana et du Rwanda ont été étudiés dans le cadre du forum du MAEP le 19 juin. Les plans de mise en œuvre du Ghana et du Rwanda seront présentés au prochain forum qui se déroulera en août. Ces initiatives positives illustrent la détermination constante de l'Afrique de réaliser des progrès concrets. Il est important de maintenir le rythme afin de terminer les examens en cours et commencer les prochains¹². Il est aussi important de s'assurer que les rapports produits sont de qualité et qu'ils sont mis en œuvre de façon uniforme, avec le soutien du G8 le cas échéant.

¹⁰ L'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République du Congo, l'Égypte, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Mali, Maurice, le Mozambique, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone et la Tanzanie et ont signé le Protocole d'entente. En outre, la Zambie a annoncé son intention d'y adhérer.

¹¹ Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Rwanda, Maurice, Nigeria et Ouganda.

¹² L'examen par les pairs du Kenya doit s'achever en août 2005 et celui de Maurice, vers la fin de 2005. Le Nigeria et l'Ouganda sont les prochains à se soumettre à l'exercice (le Nigeria espère achever d'ici la fin de 2005).

32. Parmi les autres institutions régionales créées par l'UA en 2004, on retrouve le Parlement panafricain et le Conseil de paix et de sécurité. En 2005, l'UA a lancé le Conseil économique, social et culturel et prévoit instaurer une Cour de justice. La Commission de l'UA a élaboré une vision stratégique qui énonce des objectifs concernant la paix, la sécurité humaine et la gouvernance, la parité et l'égalité entre les sexes, l'intégration régionale et le renforcement des capacités de l'Union africaine. Ces nouvelles institutions reçoivent un soutien financier, mais ce dernier doit être augmenté, mieux coordonné et rendu plus prévisible, afin que les institutions en question puissent, à terme, devenir autonome financièrement.
33. Le développement du continent africain doit reposer sur des États efficaces et démocratiques qui gouvernent avec justice, investissent dans leur population et lui rendent des comptes. Les pays ont besoin d'institutions crédibles et légitimes qui exécutent les fonctions clés de l'État, y compris une gestion efficace des finances publiques et la fourniture de services de base. Les gouvernements africains doivent aussi accroître leur leadership et leur responsabilité en matière d'élaboration de politiques tout en recevant l'appui de la société civile et de leurs partenaires internationaux. Pour ce faire, ils doivent élaborer et renforcer les capacités des institutions publiques. C'est d'ailleurs ce qui se fait dans certains pays. En 2003, quinze pays africains se sont bien classés selon des indicateurs de la Banque mondiale portant sur la politique et les institutions alors qu'ils n'étaient que dix en 2002¹³. Il y a également des signes encourageants qui montrent que la démocratie et la transparence prennent de plus en plus de place et que les gouvernements rendent davantage de comptes au parlement et à la population. De nombreux membres du G8 offrent un soutien financier aux institutions parlementaires à l'échelle nationale et régionale. Par exemple, à l'échelle régionale, les membres du G8 appuient le groupe de contact pour les parlementaires panafricains du NEPAD et le réseau panafricain de parlementaires et de la société civile axé sur la lutte contre la corruption.
34. Toutefois, de nombreux pays africains ont encore des défis importants à relever pour combattre la corruption et institutionnaliser la transparence et la responsabilité. La réforme du secteur public et le renforcement des capacités demeurent essentiels pour aider les pays à développer leur capacité à élaborer des politiques, à gérer les finances publiques et à fournir des services à l'échelle nationale et locale. Il faut améliorer les systèmes juridique et judiciaire. Il est aussi important de canaliser nos efforts sur la création d'un système de participation du public, d'accès à l'information et d'accès à la justice pour les femmes et les hommes dans l'ensemble des processus décisionnels. Il reste encore à régler des problèmes complexes liés à la gouvernance. Par exemple, la question de la réforme agraire et des droits de propriété reste encore à résoudre dans bien des pays africains. Il faut porter une attention particulière aux droits de propriété des femmes et des enfants, plus particulièrement dans le contexte du VIH et du sida.
35. Aux Sommets d'Evian et de Sea Island, les membres du G8 ont pris des engagements à l'égard de la transparence et la responsabilité. La Déclaration d'Evian, « Lutter contre la corruption et améliorer la transparence », énonce des zones d'action, et au Sommet de Sea Island, des « Pactes sur la transparence » ont été conclus avec quatre pays dont le

¹³ Évaluation des institutions et des politiques par pays de la Banque mondiale, 2003.

Nigeria¹⁴. Une des priorités du Nigeria est la mise en œuvre de l'Initiative sur la transparence des industries extractives (EITI), qui a débuté en 2002 et à laquelle le G8 a souscrit dans la Déclaration d'Evian. L'EITI est mise en œuvre par Sao Tomé-et-Principe, le Congo (Brazzaville) et le Ghana, alors que plusieurs autres pays africains se sont dits intéressés à la mettre en œuvre prochainement¹⁵.

36. L'Afrique et les membres du G8 doivent prendre des mesures pour mettre fin au transfert à l'extérieur de l'Afrique de biens acquis illégalement. Les membres du G8 sont à mettre en œuvre les plans d'action énoncés dans la Déclaration de Sea Island afin d'assurer une récupération rapide, prévisible et transparente des biens. Ils renforcent également leurs stratégies de lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales, ce qui comprend les enquêtes sur la corruption d'agents publics étrangers et des poursuites en justice le cas échéant, les mesures de lutte contre la corruption dans l'octroi de crédits à l'exportation et les efforts pour refuser l'asile aux fonctionnaires corrompus.
37. Le Plan d'action pour l'Afrique insiste sur l'importance d'accroître le respect des droits de la personne et l'autonomie des femmes, notamment en finançant des institutions de défense des droits de la personne à l'échelle nationale et régionale. Favoriser l'autonomie des femmes est non seulement un des principaux objectifs du NEPAD, mais cela fait également partie de la vision stratégique de l'Union africaine. L'UA a d'ailleurs approuvé la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes à son Sommet d'Addis-Abeba en juillet 2004, tandis que les membres du G8 aident les pays africains à assurer le suivi dans la région de la mise en œuvre des engagements issus de la Conférence Beijing +10. La représentation des femmes au sein des institutions étatiques dans certains pays africains (Mozambique, Ouganda, Afrique du Sud, Rwanda) est supérieure à celle que l'on retrouve dans la plupart des pays développés. Mais dans l'ensemble, les femmes sont encore sous-représentées à tous les niveaux du processus décisionnel.
38. À l'échelle nationale, les membres du G8 appuient également des initiatives en cours. Par exemple, en Ouganda, les membres du G8 aident conjointement le ministère de la Condition féminine, du Travail et du Progrès social à mettre en œuvre le plan d'investissement stratégique dans le secteur du développement social. En Éthiopie, le gouvernement et les partenaires de développement travaillent de concert à l'établissement d'indicateurs et d'objectifs concernant l'égalité entre les sexes et l'autonomie des femmes.

Activités régionales

39. Les membres du G8 appuient plusieurs organisations africaines et internationales, notamment :
- la Fondation africaine pour le renforcement des capacités (ACBF) et l'Initiative de centres d'assistance technique régionaux en Afrique (AFRITAC) du Fonds monétaire international

¹⁴ Les Pactes sur la transparence sont des partenariats volontaires visant à aider les pays en développement à accroître la transparence. Les priorités du Nigeria dans le cadre de ce pacte sont : une réforme de l'approvisionnement et des dépenses, l'Initiative sur la transparence des industries extractives, les agences spécialisées comme la Commission indépendante sur les pratiques de corruption (ICPC) et la Commission de lutte contre les crimes financiers et économiques (EFCC) et la réforme de la fonction publique.

¹⁵ Gabon, Niger, Cameroun et Guinée équatoriale.

(FMI), afin d'élargir les programmes régionaux d'assistance technique et de renforcement des capacités pour favoriser le développement macroéconomique;

- des études africaines sur des questions relatives à l'économie, à la gouvernance, au commerce et à l'égalité des sexes (par l'intermédiaire de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique [CEA] et d'organisations et d'institutions africaines compétentes dont le Consortium pour la recherche économique en Afrique);
- la Commission de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et le Secrétariat du NEPAD.

Activités sous-régionales

40. En Afrique australe, orientale et occidentale, le G8 apporte son appui à des groupes sous-régionaux de lutte contre le blanchiment de capitaux, qui aident les pays membres à respecter les normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.
41. Les pays membres du G8 et de l'OCDE appuient l'Initiative sur la gouvernance publique de l'OCDE et de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Activités nationales

42. Les membres du G8 appuient de plus en plus les réformes dans le secteur public et les programmes de développement des finances publiques qui reflètent les efforts accrus de l'Afrique à cet égard. La réforme de la gouvernance est l'un des domaines prioritaires de la coopération bilatérale allemande instaurée dans onze pays africains partenaires, dans lequel l'Allemagne a déjà investi 210 millions d'euros. Cette aide sert notamment à appuyer la décentralisation démocratique et l'établissement d'institutions démocratiques nationales et l'Allemagne a invité à cette fin des parlementaires africains à deux conférences internationales.
43. L'appui aux réformes de la gestion des finances publiques, habituellement fourni en collaboration avec les autres partenaires de développement, a été un complément essentiel à l'aide financière que le Royaume-Uni a accordée à plusieurs pays africains, dont le Ghana, l'Éthiopie et la Tanzanie¹⁶. La contribution de la France à la réforme du secteur public et aux programmes de développement des finances publiques a atteint 52 millions d'euros en 2003-2005. Quant à l'aide financière aux élections, elle s'est élevée à 5 millions d'euros pour cette même période.
44. Les membres du G8 apportent un appui à l'appareil judiciaire, au maintien de l'ordre, aux commissions électorales, à la démocratisation et à la promotion des droits de la personne.
45. Les membres du G8 s'emploient à renforcer les assemblées législatives nationales. Par exemple, des programmes visent à appuyer les comités parlementaires, comme les comités des finances et des comptes publics, qui prennent part au processus du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).

¹⁶ Les évaluations sur la gestion des dépenses publiques des PPTTE effectuées entre 2001 et 2004 ont révélé des améliorations dans la gouvernance économique.

Perspectives d'avenir

46. La communauté internationale et les membres du G8 devraient réfléchir aux mesures additionnelles qu'ils pourraient prendre pour renforcer les institutions africaines, plus précisément l'UA et les Communautés économiques régionales. Leur appui ne doit pas se limiter aux questions de paix et de sécurité, mais peut-être aussi inclure le renforcement des capacités et, le cas échéant, le financement de base des programmes. L'aide apportée doit être appropriée et suffisamment flexible pour renforcer les institutions africaines, à l'appui de leurs priorités institutionnelles et de leur mandat respectif, et préparer le terrain pour que, à l'avenir, les ressources africaines soient suffisantes pour subvenir aux besoins de leurs propres institutions. Une meilleure coordination est aussi nécessaire. L'aide apportée par le G8 aux institutions régionales et de l'UA doit favoriser l'établissement d'institutions panafricaines des droits de la personne comme le Tribunal des droits de la personne.
47. L'établissement du Mécanisme africain d'examen par les pairs est particulièrement important. S'il est solidement mis en œuvre, il pourrait contribuer pour beaucoup à améliorer la transparence et la gouvernance en Afrique. Conformément au principe de la prise en charge africaine, le G8 devrait envisager d'offrir un soutien coordonné afin d'assurer la mise en œuvre au niveau national des examens du MAEP et des réformes qui en sont issues.
48. Les pays africains et les pays développés doivent faire davantage pour lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent. Tous les pays devraient ratifier et mettre en œuvre la Convention des Nations Unies contre la corruption. La Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption doit être ratifiée le plus tôt possible. Le G8 doit faire avancer les efforts pour récupérer les éléments d'actif conformément aux principes de la Convention des Nations Unies contre la corruption.
49. Les membres du G8 devraient appuyer la mise en œuvre de la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes à l'échelle nationale et régionale.

III FAVORISER LE COMMERCE, L'INVESTISSEMENT, LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

50. Le NEPAD a pour deuxième grand objectif de placer les pays africains, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durable. Des signes encourageants révèlent que les perspectives de croissance économique en Afrique vont en s'améliorant. En 2004, l'Afrique subsaharienne a affiché sa meilleure performance économique depuis 1998 : quatorze pays (contre dix en 2002) ont enregistré une croissance supérieure à 5 p. 100 et treize autres, un taux de croissance oscillant entre 3 et 5 p. 100¹⁷. Depuis l'instauration d'une paix relative au Mozambique en 1992, la croissance durable a rapidement contribué à réduire la pauvreté. En effet, le nombre de Mozambicains vivant sous

¹⁷ Exposé de la Banque mondiale à la séance plénière du Partenariat stratégique avec l'Afrique, janvier 2005. À titre de comparaison, le même exposé révèle qu'en 2003, le taux de croissance a dépassé 5 p. 100 dans quatorze pays et s'est situé entre 3 et 5 p. 100 dans dix autres. Le Rapport sur le développement en Afrique (2004), de la Banque africaine de développement, révèle qu'en 2003, le taux moyen de croissance en Afrique a atteint 3,7 p. 100, alors qu'il était de 2,9 p. 100 en 2002.

le seuil de la pauvreté est passé de 69 p. 100 en 1997 à 54 p. 100 en 2003. Une grande attention est aussi accordée à la croissance économique dans l'élaboration des nouveaux CSLP (notamment en Tanzanie). Il s'agit maintenant de faire en sorte que ces tendances et réussites soient reproduites et amplifiées dans l'ensemble du continent africain et que la croissance économique soit favorable aux pauvres et conduise au développement durable.

Investissement et croissance du secteur privé

51. Malgré les progrès réalisés, les tendances actuelles en matière de croissance à long terme dans bien des pays africains ne permettent pas de garantir que la pauvreté reculera suffisamment à mesure que la population augmente. Il est aussi peu probable que les apports d'ADP produisent à eux seuls des ressources suffisantes pour réduire la pauvreté dans ces pays. Le Plan d'action pour l'Afrique souligne qu'il est important que le G8 aide l'Afrique à attirer des investissements tant de l'intérieur du continent que de l'extérieur. En conséquence, nous devons redoubler d'efforts pour aider l'Afrique à libérer le potentiel de croissance du secteur privé et à développer ses capacités commerciales. En général, l'investissement étranger direct (IED) en Afrique demeure minime à l'exception de quelques secteurs comme les télécommunications, le pétrole ou le gaz. Le taux d'épargne intérieure et les investissements sont encore peu élevés. Toutefois, dans plusieurs pays qui mettent en œuvre de solides réformes politiques, l'IED s'étend à d'autres secteurs et l'épargne intérieure augmente. On prend de plus en plus conscience des possibilités et des gains qui peuvent déboucher d'un investissement productif en Afrique lorsque les conditions voulues sont réunies. Dans ce contexte, en avril 2005, l'Indonésie a accueilli un Sommet sur les affaires Asie-Afrique, qui a renforcé la volonté de promouvoir les échanges et les investissements entre l'Asie et l'Afrique et de surmonter les obstacles pour y arriver.
52. Il faut réformer les climats d'investissement nationaux afin de les rendre plus propices à l'investissement privé dans l'économie formelle. Une telle réforme contribuerait à réduire les risques pour les investisseurs, qu'ils soient réels ou perçus. L'un des défis que représente l'amélioration du climat d'investissement consiste à accroître la performance institutionnelle et la gouvernance à tous égards, et plus particulièrement dans le secteur financier. Les membres du G8 appuient toute une série d'initiatives visant à encourager les efforts africains pour créer des conditions propices à l'investissement. À Sea Island, le G8 a adopté le plan d'action intitulé « Appliquer l'esprit d'entreprise à l'éradication de la pauvreté », lequel vise à aider les pays en développement, en Afrique et ailleurs dans le monde, à créer de meilleures conditions qui favoriseront la croissance du secteur privé.
53. Les membres du G8 doivent favoriser une meilleure coordination et rationalisation des initiatives existantes et envisagées qui offrent un soutien technique et financier afin de supprimer les obstacles à l'investissement étranger et national en Afrique. Des initiatives comme la Investment Climate Facility for Africa (un partenariat public-privé qui facilitera la mise en œuvre des réformes en matière de climat d'investissement) devraient s'ajouter au Partenariat pour l'entreprise privée et les Services de conseil en investissements étrangers de la Banque mondiale.
54. La Banque mondiale, la Société financière internationale, la Banque africaine de développement et les membres du G8 travaillent à stimuler le développement du secteur privé

par des programmes conjoints en Afrique. Les PME et les microentreprises pourraient permettre de créer de nouveaux emplois en Afrique. Les gouvernements africains, la Banque africaine de développement et les partenaires de développement internationaux travaillent en étroite collaboration avec les PME par l'entremise de plusieurs programmes.

55. Les membres du G8 appuient également des travaux sur l'accès au financement, le microfinancement et l'envoi de fonds. Dans l'ensemble, l'accès au financement est relativement faible (dans plusieurs pays africains, moins de 10 p. 100 de la population adulte possède un compte bancaire), ce qui freine la croissance et les possibilités de développement. L'ONU et la Banque mondiale cherchent à élaborer des indicateurs sur l'accès au financement et des façons d'aider les gouvernements nationaux à utiliser de manière plus productive les envois de fonds. Une conférence de haut niveau sur la microfinance a eu lieu à Paris le 20 juin, au cours de laquelle les participants ont convenu que la microfinance était un instrument puissant qui doit servir à atteindre les Objectifs du Millénaire et ont discuté de la meilleure façon de promouvoir l'accès au financement à l'échelle mondiale.
56. La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) contribue de façon considérable à accroître la coopération Sud-Sud, y compris le commerce et les investissements entre l'Asie et l'Afrique. En novembre 2004, le Japon a été l'hôte de la Conférence de la TICAD sur le commerce et l'investissement Asie-Afrique visant à promouvoir le commerce et l'investissement en Afrique.
57. Le Japon a proposé une Initiative renforcée d'aide au secteur privé africain, en collaboration avec la Banque africaine de développement, qui comprendrait deux volets : une facilité de prêt d'APD pouvant atteindre un milliard de dollars américains sur cinq ans pour le développement du secteur privé, y compris l'établissement et l'amélioration d'infrastructures, et un fonds fiduciaire de 200 millions de dollars américains sur cinq ans, auquel le Japon s'est engagé à contribuer à hauteur de 20 p. 100, principalement consacré à l'assistance technique et au renforcement des capacités.
58. Les membres du G8 appuient de nombreuses initiatives qui visent à améliorer les climats propices aux investissements du secteur privé et des programmes conçus pour favoriser l'investissement comme « l'Initiative d'investissement du NEPAD/OCDE », « Investissement pour les projets de développement » et les initiatives de l'OCDE, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Plusieurs d'entre eux encouragent le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à mettre en œuvre des initiatives régionales dans des secteurs comme la politique de la concurrence. Le Canada a lancé le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique (FICA), une initiative conjointe des secteurs public et privé qui vise à fournir du capital de risque pour des investissements privés en Afrique. Le gouvernement du Canada investira jusqu'à 100 millions de dollars dans le Fonds, selon une formule de contribution équivalente de la part des autres investisseurs.
59. Les membres du G8 appuient également des initiatives bilatérales visant la création d'un contexte propice aux investissements et l'établissement d'institutions qui favorisent le développement du secteur privé. Par exemple, le Comité consultatif international des gens d'affaires de la Zambie donne des conseils au gouvernement de ce pays sur les mesures de

réforme du climat d'investissement qui feront partie du projet pilote sur le climat commercial du G8, qui a été proposé au cours des discussions du G8 à Sea Island.

60. L'Allemagne a versé 80 millions d'euros à l'appui des réformes économiques en Afrique, principalement pour des activités favorisant la création d'un contexte favorable aux investissements et le développement du secteur financier. En outre, l'Allemagne est favorable à la réduction des obstacles au commerce au sein de la SADC et de la CAO, deux organisations régionales.

Infrastructures

61. L'absence de liens régionaux, la mauvaise condition des infrastructures et la mise en place et le maintien inadéquats des infrastructures publiques sont les principaux obstacles à l'investissement du secteur privé, à la croissance économique et au commerce. De meilleures infrastructures pourraient favoriser une intégration régionale indispensable et sont essentielles à l'amélioration de la productivité agricole et à la prestation de services sociaux. Le financement des infrastructures ne proviendra pas exclusivement soit du secteur privé soit du secteur public, il doit provenir des deux à la fois. Il faudra aussi accroître les sources d'investissement dans les infrastructures, qu'elles soient étrangères ou nationales.
62. Le Plan d'action à court terme du NEPAD en matière d'infrastructure (PACT) a été adopté en janvier 2002 afin de répondre aux problèmes régionaux liés aux infrastructures en Afrique. Dans le cadre du PACT, le Comité de mise en œuvre des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD a approuvé une liste de vingt projets prioritaires dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'eau, de l'assainissement, et des technologies des communications et de l'information. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont déjà affecté des fonds à ces projets. Le NEPAD a élaboré un mécanisme de préparation des projets d'infrastructure en 2003, lequel regroupe maintenant plusieurs donateurs. Plusieurs membres du G8 appuient le Mécanisme consultatif pour la prestation des services d'infrastructures dans le cadre de partenariats public-privé (PPIAF) qui aide les gouvernements africains à favoriser les investissements du secteur privé dans les infrastructures.
63. En mai 2005, les membres du G8 se sont penchés sur les types de collaborations permettant de réaliser des activités plus efficaces et à grande échelle qui répondent aux priorités de l'Afrique, et de cerner et de surmonter les obstacles dans un nouvel esprit de coopération qui reconnaît les avantages respectifs des différents donateurs. Pour y arriver, le G8 et l'Afrique travaillent à l'élaboration d'un groupement d'infrastructures, s'appuyant sur le travail précieux déjà en cours, en étroite collaboration avec la Banque africaine de développement (principal organisme responsable du développement selon le NEPAD), ainsi qu'avec d'autres intervenants clés.
64. Les membres du G8 investissent aussi de manière directe. Depuis 2003, l'UE a affecté près de 900 millions d'euros au transport en Afrique subsaharienne. Ce montant fait partie d'une enveloppe de 2,5 milliards d'euros destinés au transport dans 27 pays de l'Afrique subsaharienne. L'UE finance à 30 p. 100 le Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne.

Perspectives d'avenir

65. Il faut accroître la part d'investissement des secteurs privé et public dans les infrastructures, y compris l'eau, l'assainissement et l'énergie durable, et les ressources doivent être utilisées de manière plus efficace. Pour tout ce qui touche au secteur public, les intervenants concernés doivent collaborer et appuyer les institutions africaines afin d'adopter une approche coordonnée de la planification et de la mise en œuvre de l'aide au développement des infrastructures, y compris l'amélioration de la connectivité régionale et transfrontalière. Investir dans les infrastructures nécessite l'apport de capitaux pour l'entretien, la restauration et l'expansion. Une contribution importante doit être affectée aux budgets africains. Il faudra également accroître les capacités et renforcer les institutions.
66. Le G8 doit apporter un soutien, technique comme financier, aux initiatives visant à s'assurer que les infrastructures bénéficient d'une saine gestion, sont assujetties à des principes de gestion commerciale et accordent la priorité au financement destiné à l'entretien. Ainsi, il sera plus facile d'assurer la pérennité des avantages procurés par les infrastructures et attirer les investissements privés et publics.

Commerce

67. Le commerce est au cœur de l'atteinte du troisième objectif du NEPAD, qui consiste à promouvoir l'intégration complète et profitable de l'Afrique à l'économie mondiale. Au Sommet d'Evian, le G8 s'est engagé à compléter les pourparlers sur le commerce du cycle de Doha d'ici janvier 2005. Malheureusement, cet objectif était impossible à réaliser dans ce contexte de négociations multilatérales. Toutefois, les accords-cadres de l'OMC conclus à Genève en juillet 2004 sont un bon tremplin pour aller de l'avant et faire avancer la situation des pays en développement les plus pauvres. Les membres de l'OMC ont convenu de fixer une date butoir pour supprimer toute forme de subvention à l'exportation de produits agricoles, réduire dans des proportions considérables les mesures de soutien intérieur qui faussent les échanges et améliorer de façon marquée l'accès aux marchés.
68. Les membres du G8 ont réalisé quelques progrès concernant la réduction du niveau de subventions à l'agriculture et de soutien intérieur ayant des effets de distorsion sur le commerce, et certains progrès ont été réalisés quant à la promotion d'un commerce accru entre les pays en développement et un accès au marché plus facile. Toutefois, le G8, travaillant de concert avec les membres de l'OMC, peut et doit faire davantage pour permettre aux producteurs africains de tirer profit des avantages comparatifs propres à chacun en matière de production agricole, en atteignant les résultats ambitieux qui ont été convenus lors des négociations de Doha.
69. Les programmes préférentiels du G8, dont on a reconnu au Sommet d'Evian le rôle de transition joué dans l'intégration des pays en développement au système de commerce mondial, ont permis de faciliter dans une certaine mesure l'accès au marché des exportations africaines. La mise en œuvre des progrès à accomplir dans le cadre du cycle de Doha prendra du temps. En conséquence, il faut améliorer les programmes préférentiels pour accroître les débouchés commerciaux et stimuler l'intégration régionale et le commerce entre les pays en développement qui sont partenaires.

70. Pour accroître le commerce en Afrique, il faudra prendre des mesures stratégiques solides, y compris des mesures visant à favoriser l'intégration régionale. Des marchés régionaux plus importants, régis par une série de règles prévisibles, auront un rôle déterminant à jouer en ouvrant la voie à des investissements plus importants, tant de sources locales qu'étrangères. Les membres du G8 travaillent à la promotion de l'intégration Sud-Sud et régionale par le biais d'organisations sous-régionales, mais il faudrait accomplir rapidement de nouveaux progrès. Les gouvernements africains doivent prendre d'autres mesures pour supprimer les obstacles au commerce interafricain. Certaines mesures, par exemple les réformes réglementaires, sont relativement simples à mettre en œuvre et peu coûteuses, alors que les avantages qui en découleront seront considérables.

Renforcement des capacités en matière de commerce et d'intégration régionale

71. Les membres du G8 offrent à l'Afrique une importante assistance technique liée au commerce. De 2001 à 2004, l'aide financière de l'UE a atteint environ 1,5 milliard d'euros, ce qui comprend l'aide pour le développement des marchés et du commerce et l'élaboration de politiques et de règlements en matière de commerce. De 2002 à 2004, les États-Unis ont investi plus de 400 millions de dollars américains dans le renforcement des capacités liées au commerce.

72. Dans certains pays, notamment l'Éthiopie, le Lesotho, la Tanzanie, le Rwanda, la Zambie et le Malawi, les membres du G8 appuient le processus du cadre intégré interorganismes qui réunit l'OMC, la Banque mondiale, le FMI, la CNUCED, le PNUD, le CCI et divers donateurs pour aider à déterminer les priorités stratégiques en matière de commerce et à les intégrer au plan national de réduction de la pauvreté

Stimulation du commerce et réforme

73. Conformément à l'Accord de Cotonou, l'Union européenne a libéralisé l'accès à son marché pour l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne et accorde un accès en franchise de droits et hors contingent (sauf pour les armes) à tous les pays moins avancés d'Afrique, selon l'initiative « Tout sauf les armes » (TSA). Actuellement, près de la totalité des importations des pays d'Afrique subsaharienne entrent en franchise dans le marché de l'UE. Les négociations de l'Entente de partenariat économique entre l'UE et les quatre régions africaines visent à approfondir l'intégration régionale, à consolider l'accès au marché de l'UE dans son ensemble et à accroître la compétitivité à l'échelle régionale.

74. La *Africa Growth and Opportunity Act (AGOA)* des États-Unis prévoit l'accès en franchise sur le marché américain pour presque tous les biens produits dans les pays bénéficiaires d'Afrique subsaharienne. Les règles d'origine de l'AGOA sont les plus généreuses des programmes préférentiels américains. On attribue à l'AGOA la création de dizaines de milliers d'emplois et de centaines de millions de dollars en nouvel investissement.¹⁸

¹⁸ Selon la Commission du commerce international, le commerce bilatéral entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne s'est accru de 37 p. 100 en 2004, comparativement à 2003.

Perspectives d'avenir

75. Le G8 s'engage à favoriser la croissance économique, le développement et les occasions d'affaires en arrivant à un résultat ambitieux et équilibré dans les négociations commerciales internationales du Programme de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Obtenir un tel résultat est crucial pour le développement de l'Afrique, puisque cela pourrait permettre de diminuer de 60 millions le nombre de personnes qui ne disposent que de deux dollars américains par jour pour vivre en Afrique.¹⁹ Les membres du G8 devraient exercer des pressions pour que la Conférence ministérielle de Hong Kong soit fructueuse en décembre 2005 sur les priorités en matière de développement économique et de croissance : soit la réduction substantielle des subventions à l'agriculture ayant un effet de distorsion sur le commerce et des obstacles à l'accès au marché; l'ouverture plus large des marchés pour le commerce des biens, l'expansion des échanges de services, la réforme et l'amélioration des règles douanières et d'autres procédures pertinentes pour faciliter le commerce; et le développement de l'ensemble des pays, particulièrement les plus défavorisés, dans le cadre de l'OMC.²⁰ En outre, des dispositions devraient être prises, conformément à nos engagements d'Évian, afin que les règles (en particulier les règles d'origine et les exigences en matière de documentation) n'empêchent pas, sans qu'on le veuille, les pays en développement de bénéficier des programmes préférentiels.²¹ Il est aussi important que des progrès soient réalisés dans d'autres domaines cruciaux du Cycle de Doha – biens industriels, commerce des services et facilitation du commerce – pour que les Africains puissent bénéficier pleinement des négociations commerciales internationales.

76. Toutefois un accès accru aux marchés n'entraînera pas, à lui seul, une augmentation soutenue des exportations africaines, à moins qu'il ne s'accompagne d'un important renforcement des capacités de production et de commerce. Les gouvernements d'Afrique pourraient déployer davantage d'efforts pour placer la conception et l'application des réformes commerciales au centre de leurs stratégies d'allègement de la pauvreté. Ils pourraient aussi prendre des mesures supplémentaires pour lever les obstacles au commerce intra-africain, améliorer le climat d'investissement tant à l'échelle nationale qu'internationale et favoriser la création de PME et de microentreprises. Les membres du G8 pourraient déployer des efforts supplémentaires pour renforcer les capacités de production et de commerce de l'Afrique, ou encore la capacité « d'approvisionnement », en soutenant les initiatives africaines, en investissant davantage dans la modernisation de l'infrastructure d'énergie, de transport et de communications et en soutenant le développement des capacités humaines et institutionnelles afin que les producteurs africains puissent profiter des marchés libres et se conformer aux normes.

Aide au développement

77. À la suite de Monterrey, où on a reconnu qu'une hausse substantielle du financement pour le développement, y compris de l'aide publique au développement (APD) et du capital privé, serait nécessaire pour aider les pays en développement à réaliser les Objectifs du Millénaire,

¹⁹ Banque mondiale, « *Global Economic Prospects, 2004* »

²⁰ Déclaration relative au commerce des leaders du G8 – *Sea Island* – Juin 2004

²¹ Plan d'action du G8 sur le commerce, Evian.

les membres du G8 se sont engagés par le biais du Plan d'action pour l'Afrique à renforcer leur partenariat, notamment par la prestation de ressources accrues, avec les pays africains ayant démontré leur attachement aux principes du NEPAD, comme la bonne gouvernance et de saines politiques économiques. Depuis Evian, les membres du G8 ont augmenté leur aide dans son ensemble et ont pris des engagements très importants en vue d'autres augmentations.²²

78. L'examen de l'avancement des Objectifs du Millénaire ainsi que le rapport de la Commission pour l'Afrique et le Rapport mondial de suivi permettent de conclure qu'un niveau beaucoup plus élevé d'investissement est nécessaire pour réaliser le progrès dont l'Afrique a besoin en matière de croissance économique, d'améliorations en santé et en éducation et de résolution des problèmes environnementaux.²³ Pour que le VIH/sida ne sape pas les progrès accomplis jusqu'ici, il faut également une augmentation immédiate et importante des ressources publiques, privées et des donateurs. Il est possible de relever les niveaux d'aide dans la plupart des pays. Les réformes macroéconomiques et structurelles en Afrique, assorties du développement d'une infrastructure favorable aux pauvres, ainsi que le renflouement et la mobilisation des ressources du secteur privé renforcent la confiance dans l'utilisation plus efficace de ressources accrues.

Toutefois, la capacité d'absorption et les piètres environnements politiques demeurent des sources de préoccupation. Les pays d'Afrique doivent intensifier leurs efforts en vue de donner suite aux engagements qu'ils ont contractés aux termes du Consensus de Monterrey : adopter de saines politiques, assurer une bonne gouvernance à tous les niveaux et respecter la primauté du droit. Les partenaires du développement doivent soutenir les efforts de l'Afrique pour renforcer ses capacités et favoriser la prestation efficace des services.

79. Améliorer l'efficacité de l'aide constitue un complément essentiel à l'augmentation du volume des ressources, et il est important d'y arriver pour réduire les coûts de transaction et améliorer la capacité d'absorption. Compte tenu des contextes divers, des moyens différents d'offrir de l'aide sont donc appropriés. Il s'agit d'un facteur important dans des pays dont les cadres politiques sont faibles ou pour les États fragiles se relevant de conflits. Tout indique que l'aide est particulièrement efficace lorsqu'elle est fournie à des gouvernements ayant des politiques saines, un solide leadership et la capacité d'absorber les ressources.²⁴ Le Compte du Millénaire, nouvelle grande initiative américaine en matière d'efficacité de l'aide au développement, accorde des ressources selon ces principes. Cependant, tout porte également à croire qu'il vaut la peine de fournir une aide au développement, même pour les pays dont les politiques gouvernementales sont médiocres, tant que l'on utilise les canaux de rechange pour la prestation de l'aide et que l'on ne récompense pas ces mauvaises politiques. Dans l'octroi des ressources d'aide, il est important que, tout en accordant une aide supplémentaire aux pays qui peuvent le mieux l'utiliser, nous ne négligions pas les autres. Plus particulièrement, nous devons trouver des moyens d'améliorer l'efficacité de l'aide aux États fragiles et se relevant de conflits.

²² Voir les détails aux paragraphes 86 à 94 ci-dessous.

²³ Rapport du Projet du Millénaire, *Investir dans le développement*, janvier 2005.

²⁴ Par exemple : document de travail n° 44, Clemens, Radelet et Bhavnani, Centre for Global Development (CGD), Washington DC; document de recherche stratégique n° 1777, Dollar et Burnside (2000), Banque mondiale.

80. Les membres du G8 doivent collaborer avec les pays d'Afrique et les autres partenaires du développement pour gérer plus efficacement ces ressources. Certains membres du G8 croient qu'une plus grande proportion de l'aide fournie aux pays les plus pauvres devrait l'être sous la forme de subvention plutôt que de prêts. Certains membres du G8 considèrent aussi que les récentes augmentations des dons de la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement arrivent à point nommé et devraient se poursuivre. L'aide est le plus efficace lorsque les gouvernements africains jouent un rôle dirigeant dans la coordination et la gestion des ressources (y compris le suivi des résultats). Plusieurs pays d'Afrique, comme la Tanzanie, l'Ouganda, le Burkina Faso et le Mozambique, ont établi des principes pour des partenariats en développement qui devraient être respectés. On devrait encourager d'autres pays à leur emboîter le pas.
81. Le NEPAD a constaté le besoin d'une meilleure coordination des programmes d'aide en vue de réduire les coûts élevés de transaction. Il s'agit là d'un objectif crucial, qu'il est impératif de faire avancer, pour renforcer le leadership et les capacités des pays. Par exemple, une étude du Comité d'aide au développement (CAD) au sujet de six pays subsahariens a montré que, en 2003, chacun de ces pays a reçu en moyenne 155 missions de vérification des dépenses de l'APD. On fait appel à des groupes conjoints de soutien budgétaire pour réduire les coûts de transaction et améliorer les résultats. Des stratégies axées sur les programmes dans des secteurs précis favorisent également les progrès. La réunion du Forum du haut niveau de l'OCDE à Paris au début de mars a débouché sur une importante déclaration engageant les partenaires de développement à atteindre des objectifs précis pour améliorer l'efficacité de l'aide, fournir une aide au développement adaptée aux priorités et aux systèmes des pays, harmoniser les ententes et renforcer les capacités. Il reste à mettre ces ententes en œuvre et à atteindre les objectifs.

Efficacité

82. L'étude du CAD de l'OCDE sur l'harmonisation et l'orientation indique les progrès réalisés dans quatorze pays en développement, dont sept d'Afrique. Cette étude indique que les membres du G8 font des progrès dans la mise en commun du travail d'analyse et de la délégation de certaines dépenses par l'entremise d'autres partenaires en développement.
83. Des ententes de soutien budgétaire multidonateurs ont été signées dans sept pays²⁰, et d'autres sont en pourparlers. Des groupes de soutien budgétaire informels se sont formés, dont plusieurs comportent divers membres du G8. Des approches fondées sur les programmes favorisent l'appui du G8 dans plusieurs pays, particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Ces approches aident à améliorer la coordination et le soutien des systèmes nationaux.
84. Le Royaume-Uni collabore avec d'autres partenaires du développement et la Banque mondiale pour établir des ententes conjointes de soutien budgétaire afin de permettre

²⁰ Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mozambique, Rwanda, Tanzanie et Zambie. Les ententes avec le Burundi et Malawi sont sur le point d'être signées.

l'utilisation de mécanismes et d'un ensemble d'indicateurs communs.²¹ En vue de rendre les flux d'aide plus prévisibles, le Royaume-Uni a signé des ententes décennales avec la Sierra Leone, le Rwanda et l'Éthiopie. Des ententes avec d'autres pays font l'objet de discussions.

Volume

86. Le Canada respecte toujours son engagement pris à Monterrey en 2002 de doubler son aide internationale d'ici 2010 et de destiner au moins la moitié de cette augmentation à l'Afrique. Ce qui signifie que l'aide canadienne en Afrique doublera d'ici 2008-2009 par rapport à son niveau de 2003-2004.
87. L'Union européenne s'est engagée à atteindre un ratio de 0,7 p. 100 de l'APD au revenu national brut (RNB) d'ici 2015, assorti de l'objectif transitoire d'un ratio de 0,56 p. 100 de l'APD au RNB d'ici 2010 – ce qui fera doubler son APD entre 2004 et 2010. Une somme additionnelle de 20 milliards d'euros sera ainsi octroyée chaque année à compter de 2010. Collectivement, l'Union européenne fournira à l'Afrique au moins la moitié de l'augmentation convenue des ressources pour l'APD.
88. La France s'est engagée à faire passer à 0,5 p. 100 le ratio de l'APD au RNB d'ici 2007 et à 0,7 p. 100 d'ici 2012. La France consacre à l'Afrique 70 p. 100 de son APD bilatérale (3,6 milliards \$US en 2003).
89. L'Allemagne est en voie d'atteindre son objectif de Barcelone, soit un ratio de 0,33 p. 100 au RNB pour l'aide publique au développement d'ici 2006, et s'est engagée à faire passer ce ratio à 0,51 p. 100 d'ici 2010 et à 0,7 p. 100 en 2015.
90. L'Italie augmentera son APD pour l'Afrique de 40 à 50 p. 100 et prévoit atteindre un ratio de l'APD au RNB de 0,51 p. 100 en 2010 et de 0,7 p. 100 en 2015.
91. Le Japon s'est engagé à doubler son aide à l'Afrique d'ici 2007.
92. La Russie a fourni 2,2 milliards \$ pour l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et fournira 40 millions exprimés en DTS pour la quatorzième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA).
93. Selon les tendances actuelles, l'enveloppe consacrée par le Royaume-Uni au développement international atteindra le ratio de 0,7 p. 100 d'ici 2013. Les dépenses bilatérales en Afrique atteindront 1,25 milliard de livres sterling d'ici 2007-2008 comparativement à 0,71 milliard de livres en 2002-2003.
94. Les États-Unis ont triplé leurs contributions nettes en APD pour l'Afrique de 2000 à 2004. De plus, selon, huit pays subsahariens ont été jugés admissibles à une aide accrue en vertu du Compte du Millénaire.²² À ce jour, un total de 2,5 milliards \$US a été engagé pour cette initiative.

²¹ En 2006-07, la moitié de l'aide bilatérale que le Royaume-Uni accordera à l'Afrique sera gérée par l'intermédiaire de ces mécanismes de soutien budgétaire.

²² Bénin, Cap-Vert, Ghana, Lesotho, Madagascar, Mali, Mozambique et Sénégal.

Perspectives d'avenir

95. Les membres du G8 doivent respecter les engagements pris à Monterrey et étudier les moyens de réunir les considérables ressources nécessaires au titre de l'APD pour atteindre les Objectifs du Millénaire en Afrique, étant entendu que des fonds supplémentaires sont nécessaires de toutes les sources. Des efforts additionnels sont nécessaires pour favoriser l'harmonisation et la concordance des politiques, des procédures et des pratiques opérationnelles des donateurs avec celles des systèmes des pays partenaires, conformément à la déclaration de Paris de mars 2005 sur l'efficacité de l'aide. Les membres du G8 devraient également s'efforcer de réaliser les objectifs établis lors du Forum du haut niveau de l'OCDE sur l'harmonisation à Paris, en mars 2005.
96. Il est essentiel d'assurer un suivi et un examen mutuels de l'avancement des engagements relatifs au développement pris à la fois par le G8 et l'Afrique. Lors de la quatrième réunion du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), à Abuja en avril 2005, un solide consensus s'est dégagé concernant la nécessité d'un processus de suivi mutuel, comportant des points de repère bien définis pour mesurer les progrès. Le FPA devrait être renforcé en vue de constituer le mécanisme politique chargé de suivre les engagements et les résultats des partenaires du développement et de l'Afrique. Le FPA devrait se réunir deux fois par année. Il devrait s'appuyer sur l'ensemble des sources de renseignements, notamment les vérifications mutuelles de l'efficacité du développement du CAD. La prochaine réunion du FPA se tiendra à Londres en octobre 2005.

IV ALLÉGER LES DETTES

97. Le G8 a joué un rôle déterminant dans la réalisation de progrès relatifs à l'allègement de la dette. À Evian, nous avons déclaré que 22 des pays les plus défavorisés d'Afrique ont bénéficié d'un allègement de la dette de 32 milliards \$US, à la faveur de l'Initiative PPTE. Depuis le sommet d'Evian, sept pays d'Afrique²³ ont mené à bien l'initiative PPTE et profité d'une réduction irrévocable de leur dette. Certains pays du G7 ont aussi effacé dans leur intégralité la dette bilatérale de PPTE. Le Niger, l'Éthiopie et le Rwanda ont également reçu une aide supplémentaire substantielle pour les aider à ramener leur dette au seuil des PPTE. Les mesures d'allègement de la dette ont fait augmenter la proportion des recettes publiques consacrée à la réduction de la pauvreté dans les pays africains participant à l'Initiative PPTE, qui est passée de 38,6 p. 100 en 1999 à environ 48,9 p. 100 en 2005.²⁴
98. Au Sommet de Sea Island en 2004, les dirigeants du G8 se sont engagés à mettre en œuvre dans son intégralité l'Initiative PPTE et à contribuer à un endettement soutenable dans les pays les plus pauvres par l'allègement de la dette et des contributions. À cette fin, les dirigeants du G8 ont demandé à leurs ministres des Finances de collaborer avec d'autres partenaires du développement et les institutions financières internationales pour reporter la date d'échéance de l'Initiative PPTE au 31 décembre 2006.

²³ Niger, Sénégal, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Rwanda et Zambie.

²⁴ Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), *Statistical Update*, 4 avril 2005.

99. Un projet conjoint de Cadre pour l'endettement soutenable été présenté lors des assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, en octobre 2004. Il a été convenu au cours des cycles de reconstitution des ressources de l'IDA et du Fonds africain de développement (FAfD), respectivement le quatorzième et le dixième exercice de ce genre, de se fonder sur ce Cadre pour déterminer les modalités de financement adéquates pour l'IDA et FAfD.
100. En juin 2005, les ministres des Finances du G8 ont proposé que les partenaires du développement s'entendent pour compléter le processus d'allégement de la dette des PPTE, en fournissant des ressources additionnelles pour le développement, en vue d'arriver à l'annulation totale de l'encours de la dette des PPTE envers le FMI, l'IDA et le FAfD. Les ministres du G8 ont convenu de fournir des contributions supplémentaires pour maintenir l'intégrité de la capacité de financement de l'IDA et du FAfD.²⁵ Les contributions additionnelles des donateurs seront attribuées à tous les bénéficiaires de l'IDA et du FAfD selon les systèmes d'attribution fondés sur le rendement actuellement en vigueur dans ces organisations.
101. Les ministres du G8 ont demandé à la Banque mondiale et au FMI de leur présenter un rapport sur l'accroissement de la transparence de tous les côtés, ainsi que sur la lutte contre la corruption, afin de s'assurer que toutes les ressources sont effectivement consacrées à la réduction de la pauvreté.²⁶ De plus, ils se sont engagés, sur la base d'un partage équitable du fardeau, de couvrir les coûts de pays qui pourraient adhérer au processus d'aide aux PPTE, selon le fardeau de leur endettement à la fin de 2004 et ont demandé des contributions équivalentes d'autres donateurs. Ces propositions seront étudiées aux assemblées annuelles du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Les ministres des Finances du G8 ont également convenu de fournir une solution équitable et viable au problème de l'endettement du Nigeria.
102. Le coût estimatif pour les membres du G8, par l'entremise du Club de Paris, de l'Initiative PPTE pour les 23 pays d'Afrique qui ont atteint le point de décision se répartit comme suit : Allemagne : 1 166 millions \$; Canada : 221 millions \$; États-Unis : 1 392 millions \$; France : 2 055 millions \$; Italie : 1 060 millions \$; Japon : 1 905 millions \$; Royaume-Uni : 714 millions \$; et Russie : 714 millions \$.²⁷ De plus, depuis octobre 2002, les membres du G8 ont annoncé des contributions de 663 millions \$ pour le Fonds fiduciaire PPTE.²⁸

²⁵ Les donateurs verseraient des contributions supplémentaires à l'IDA et au FAfD, selon des parts d'endettement convenues, de manière à compenser dollar pour dollar le capital et les intérêts auxquels il est renoncé au moyen de l'annulation de la dette. Des fonds supplémentaires seront dégagés immédiatement afin de couvrir la totalité des coûts de la période de la 14^e reconstitution des ressources de l'IDA et de la 10^e reconstitution des ressources du FAfD. Pour la période qui suivra, les donateurs s'engageront à couvrir la totalité des coûts pour toute la durée des prêts annulés, en versant des contributions en sus des reconstitutions périodiques des ressources de l'IDA et du FAfD.

²⁶ Conclusions des ministres des Finances du G8 sur le développement

²⁷ Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), *Statistical Update*, 4 avril 2005.

²⁸ Allemagne : 118 millions \$; Canada : 68 millions \$; États-Unis : 150 millions \$; France : 71 millions \$; Italie : 61 millions \$; Japon : 56 millions \$; Royaume-Uni : 127 millions \$; et Russie : 12 millions \$

Perspectives d'avenir

103. Les membres du G8 devraient collaborer avec d'autres partenaires du développement en vue de s'entendre sur les propositions de juin 2005 aux assemblées annuelles de la Banque mondiale, du FMI et de la Banque africaine de développement en septembre 2005.

V ACCROÎTRE LES CONNAISSANCES : AMÉLIORER ET PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ET RÉPANDRE L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE

104. Aux Sommets de Gênes et de Kananaskis, nous nous sommes engagés à renforcer notre appui à l'éducation primaire, tout en réaffirmant l'importance d'une solide volonté politique dans ce domaine de la part des gouvernements des pays en développement.²⁹ Depuis, la plupart des membres du G8 ont déployé des efforts considérables pour débloquer des fonds supplémentaires pour l'éducation de base, à la fois par les voies bilatérales et multilatérales. L'Initiative de mise en oeuvre accélérée de l'Éducation pour tous a donné un nouvel élan en faveur d'une meilleure coordination de l'aide aux systèmes d'éducation et d'une mobilisation de fonds supplémentaires. L'initiative a également permis aux pays ayant peu de partenaires financiers de bénéficier du « fonds catalyseur ».³⁰

105. Il subsiste néanmoins un important déficit de financement, les ressources étant bien inférieures à l'aide annuelle additionnelle de 5,6 milliards \$US³¹ jugée nécessaire pour réaliser l'objectif du Millénaire d'assurer l'universalité de l'éducation primaire d'ici 2015 et pour éliminer la discrimination sexuelle dans l'accès à l'éducation primaire et secondaire d'ici 2005. Les progrès en vue d'assurer l'universalité de l'éducation primaire ne dépendent pas seulement du financement, mais aussi de l'expansion de la capacité du secteur de l'éducation, à la faveur d'engagements à long terme des pays d'Afrique d'accorder à l'éducation un plus haut degré de priorité dans leurs plans nationaux de réduction de la pauvreté. Ces plans devraient aussi tenir compte des répercussions grandissantes du VIH/sida sur le secteur de l'éducation et être adaptés aux situations de crise et de relèvement après un conflit. Il importe d'améliorer la qualité de l'éducation, à titre de complément de l'augmentation du financement.

Augmentation de la capacité

106. Dans le cadre de l'initiative l'Éducation pour tous, les partenaires du développement ont versé environ 350 millions \$US par année pour 12 pays, dont sept se trouvent en Afrique.³²

²⁹ Les membres du G8 ont convenu au Sommet sur l'Éducation pour tous de Dakar, en 2000, «qu'aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'Éducation pour tous ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources. »

³⁰ Destiné aux pays participant à l'Initiative de mise en oeuvre accélérée de l'Éducation pour tous. Les fonds engagés pour la période 2003-2007 se montent actuellement à 293 millions \$US.

³¹ Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, 2005.

³² Burkina Faso, Gambie, Ghana, Guinée, Mauritanie, Mozambique et Niger.

Amélioration de la qualité

107. Les membres du G8 continuent d'axer leur attention sur la qualité, aussi bien que sur les aspects quantitatifs, de l'éducation en Afrique, notamment par leur appui aux travaux de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) concernant la qualité de l'éducation et Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous. Les membres du G8 appuient également certains groupes de travail particuliers de l'ADEA.

Égalité homme-femme

108. Les membres du G8 ont continué de cibler l'éducation des filles en tant que partie intégrante de leurs programmes d'enseignement en Afrique. Par exemple, au Niger, les membres du G8 appuient le programme d'enseignement de l'Initiative accélérée qui met particulièrement l'accent sur l'éducation des filles.

Partage des connaissances et technologies de l'information et des communications (TIC)

109. Les membres du G8 ont continué de soutenir les liens entre les universités du G8 et les réseaux et établissements de recherche africains et ont également fourni un soutien direct aux programmes de recherche. À titre d'exemple, la Russie accorde 700 bourses d'études par année aux Africains qui étudient dans des établissements d'enseignement supérieur russes.

110. Les membres du G8 appuient l'emploi innovateur des TIC pour le développement en Afrique. Les initiatives qu'ils appuient comprennent le programme Accès catalyseur aux TIC en Afrique (CATIA), l'Université virtuelle africaine, Connectivité Afrique, ePol-Net, Acacia, l'Initiative SchoolNet Africa et l'Open Knowledge Network. L'Italie, dans le cadre de la déclaration du G8 à Gênes, appuie l'initiative du cybergouvernement et des TIC au Mozambique et au Nigeria.

Perspectives d'avenir

111. Un soutien équilibré dans tout le secteur de l'éducation est nécessaire et il faut accorder priorité à l'éducation de base dans les pays qui continuent à accuser du retard dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire en matière d'éducation et d'égalité homme-femme. Les gouvernements africains devraient être encouragés à accroître l'accès à l'éducation, notamment par l'abolition complète des frais d'utilisation. Il sera important d'assurer le maintien de la qualité à mesure que l'accès augmentera, avec le soutien du G8 si nécessaire.

112. Les engagements pour financer des plans réalisables en matière d'éducation de base selon l'Initiative accélérée – Éducation pour tous et d'autres initiatives doivent être menés par la prépondérance renouvelée sur l'éducation des filles. Des mesures de renforcement des capacités en planification et en gestion pour Éducation pour tous sont aussi nécessaires, particulièrement au niveau décentralisé.

113. On pourrait entrevoir de nouveaux partenariats en éducation non institutionnelle et avec des fournisseurs non étatiques pour offrir des possibilités additionnelles d'éducation.

VI AMÉLIORER LA SANTÉ ET LUTTER CONTRE LE VIH/SIDA

114. Depuis 2003, on a preuve d'un engagement plus sérieux et plus généralisé sur la façon d'aborder le VIH et le sida, une des plus sérieuses menaces à l'espérance de vie, à l'élimination de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire. En Afrique, la vitesse de la propagation reflète les différences entre les pays dont la volonté politique est solide pour combattre le VIH et le sida et ceux qui n'ont pas cette volonté. Les conflits et le manque de ressources humaines empêchent aussi le progrès dans de nombreux pays. Des systèmes de santé nationaux plus solides sont nécessaires pour assurer la durabilité du progrès et des efforts supplémentaires s'imposent pour faire en sorte que les mesures de prévention, le traitement et les soins sont accessibles à tous. Ce travail doit aller de pair avec l'assurance que les systèmes soient renforcés face au VIH et au sida et que les capacités soient développées pour fournir d'autres services essentiels en vue de réduire la mortalité infantile et de s'attaquer aux niveaux inacceptables et croissant de facteurs de morbidité maternelle et de mortalité. Le G8 a encore beaucoup à faire pour améliorer la coordination de l'aide pour s'attaquer au VIH et au sida ainsi que pour minimiser les répercussions d'autres politiques, comme le recrutement de professionnels de la santé, sur la capacité des pays d'Afrique à fournir les services de santé essentiels.
115. Depuis le Sommet d'Évian, où le G8 s'est entendu sur un Plan d'action sur la santé, l'accès aux antirétroviraux (ARV) pour le VIH et le sida s'est amélioré en raison de la chute des prix des médicaments et d'un financement accru des membres du G8 et des organismes internationaux. Les partenaires du G8 travaillent bilatéralement et multilatéralement pour réaliser l'objectif de l'OMS « trois par cinq » en vue d'offrir le traitement antirétroviral à trois millions de personnes d'ici 2005 – dont deux millions en Afrique. Lors d'une déclaration commune au Forum économique mondial à Davos, l'OMS, ONUsida, les États-Unis et le Fonds mondial ont mentionné que ces efforts étaient en cours, même si de solides efforts soutenus et une augmentation rapide des programmes seraient nécessaires. En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes recevant des ARV a doublé pendant la période de six mois qui s'est terminée en septembre 2004, passant de 150 000 à 325 000. Toutefois, moins de dix pour cent de ceux ayant besoin du traitement en Afrique le reçoivent actuellement. Le défi consiste à passer rapidement des petits projets individuels à des programmes nationaux efficaces, et ce, sans toucher aux ressources, particulièrement les ressources humaines, ni empêcher la prestation d'autres services de santé essentiels.
116. Au cours de la réunion de haut niveau « Global Response to Aids : Making the Money Work », qui s'est tenue à Londres en mars, on a convenu de mobiliser du financement pour lutter contre le HIV et le sida. À la suite de la réunion, un groupe de travail composé de multiples intervenants a estimé que les ressources requises pour la prévention, le traitement et les soins, le soutien des orphelins et des enfants vulnérables ainsi que les programmes et les coûts liés aux soins de santé pourraient atteindre 15 milliards de dollars en 2006, augmentant à 18 milliards en 2007 et à 22 milliards en 2008.
117. À Sea Island, le G8 a fait mention de sa détermination à combler l'écart financier de 2005 relatif à l'Initiative pour l'éradication de la poliomyélite d'ici le sommet de 2005. L'écart

actuel pour 2005 est évalué à 50 millions de dollars américains³⁸. Le G8 a versé plus de 2 milliards depuis 1988 et a annoncé une contribution de 282,2 millions pour 2005.

118. En avril 2004, ONUsida, en partenariat avec des donateurs majeurs, a garanti l'entente sur les principes des *Trois Uns* (entente tripartite relative au cadre national, à l'autorité de coordination nationale et au système de gestion et d'évaluation) pour les programmes relatifs au sida dans chaque pays. Cela engage le G8 à adhérer fortement à ces principes pour l'aide, les partenariats dans chaque pays et l'appui des processus harmonisés.
119. Avec l'aide du G8, le rôle du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) s'est accru de façon significative³⁹. En tant que chemin de transit important pour le financement des priorités dans le secteur de la santé en Afrique, les partenaires du G8 ont convenu de maximiser le plein potentiel des ressources du Fonds mondial et d'assurer une meilleure cohérence avec les processus, les stratégies et les priorités nationales existantes. On envisage faire davantage; la Russie, par exemple, songe accorder 20 millions de dollars américains additionnels en 2005-2008.
120. Les membres du G8 appuient les interventions significatives en prévention, en traitement et en soins liés au VIH et au sida. Par exemple, l'Afrique est un bénéficiaire majeur du Plan d'urgence des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR). On a versé 779 millions de dollars américains à l'Afrique en 2004 et on prévoit 1,1 milliard en 2005. Au 31 mars 2005, le plan d'urgence fournissait le traitement ARV à près de 235 000 personnes en Afrique.
121. En 2004, le Royaume-Uni s'est engagé à dépenser 1,5 milliard de livres sterling pour la prévention du VIH et du sida sur une période de trois ans (la plupart de cet argent ira en Afrique). Cette somme comprend au moins 10 millions de livres destinées aux orphelins et aux enfants vulnérables. Le Royaume-Uni se concentre également sur la prévention du VIH – notamment en aidant le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à défendre la cause mondiale pour la santé sexuelle et reproductive des femmes.
122. Le Canada est actuellement le plus important donateur à l'Initiative trois par cinq de l'OMS et, depuis 2003, il a investi près de 415 millions de dollars canadiens dans la lutte contre le VIH et le sida. Le Canada a versé 162 millions à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite et 160 millions à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI).
123. À Sea Island, le G8 s'est engagé à accélérer le développement d'un vaccin contre le VIH en établissant un programme mondial de vaccination, qui travaille en étroite collaboration avec plus de 50 intervenants pour mettre en œuvre un plan scientifique et stratégique. Le partenariat international de l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida travaille au développement d'un vaccin préventif, efficace et sécuritaire destiné à l'ensemble de la

³⁸ PEL.

³⁹ Les contributions du G8 au Fonds mondial à ce jour sont de : 327 millions de dollars américains du Japon, 316 millions de dollars américains de la France, 20 millions de dollars américains de la Russie, 1,08 milliard de dollars américains des États-Unis, 300 millions de dollars canadiens du Canada et de 259 millions de livres sterling du Royaume-Uni.

planète. L'Italie, avec son Institut national de la santé, en collaboration avec l'Afrique du Sud, finance de vastes programmes de recherche pour créer un vaccin contre le VIH.

124. Des propositions de financement novatrices pour accroître les ressources disponibles en vue de combattre les maladies de la pauvreté sont débattues avec le soutien de certains membres du G8. Ces propositions comprennent le Mécanisme de financement international pour l'immunisation et des propositions de taxes internationales volontaires sur le transport aérien.
125. En février 2005, le Japon a décidé de fournir 10 millions de moustiquaires de longue durée traitées à l'insecticide aux pays d'Afrique d'ici 2007 en réponse aux « mesures à effet rapide » dont il était question dans le « rapport du Projet pour le Millénaire ». Le Japon a étendu la portée de son aide totalisant 4,1 milliards de dollars américains de 2000 à 2003 dans le cadre de l'Initiative d'Okinawa contre les maladies infectieuses et a lancé l'« Initiative sur la santé et le développement » en juin 2005 en vue d'accroître son aide aux pays en développement pour qu'ils puissent atteindre les Objectifs du Millénaire. Grâce à cette initiative, le Japon offrira une aide globale totalisant 5 milliards sur une période de cinq ans à compter de 2005.
126. Les membres du G8 apportent leur aide pour améliorer les systèmes de santé, au moyen d'appui budgétaire et sectoriel, de programmes directs et de partenariats entre les hôpitaux en opération et les établissements de soins de santé africains.

Perspectives d'avenir

127. Les membres du G8 devraient mettre en œuvre et appuyer les ententes conclues en mars à la réunion de haut niveau concernant le sida ainsi que les recommandations de l'Équipe spéciale mondiale, y compris la diminution de l'écart de financement pour le sida, en favorisant d'autres mises sur pied des Trois Uns dans les pays et favoriser une meilleure harmonisation du soutien sur le plan international.
128. Une aide supplémentaire pour accroître l'accès sécuritaire et efficace aux antirétroviraux est nécessaire. Cependant, l'élan efficace sur le traitement et l'accès aux médicaments doit être équilibré avec l'impulsion continue sur la prévention. Le G8 doit travailler avec l'Afrique pour mobiliser des ressources importantes afin de traiter d'autres maladies prioritaires engendrées par la pauvreté qui ont un impact sérieux sur la mortalité maternelle et infantile, par exemple l'augmentation graduelle des moyens de prévenir le paludisme et des initiatives de traitement.
129. Le G8 devrait accroître son soutien pour améliorer les systèmes de santé dans les pays d'Afrique, y compris en contribuant à faire en sorte que le nombre de professionnels de la santé est suffisant pour répondre aux besoins de la population et que les gouvernements africains soient aidés à éliminer les obstacles au traitement, comme les frais d'utilisation le cas échéant. L'appui devrait endosser les plans nationaux et aussi les efforts déployés pour obtenir une meilleure coordination, collaboration et intervention à l'échelle régionale.
130. Le G8 devrait respecter les engagements pris à Kananaskis et à Évian de financer entièrement l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite.

VII AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE

131. Le NEPAD reconnaît l'importance de la productivité agricole pour le développement de l'Afrique, ce qui a été le centre d'intérêt du G8 aux sommets d'Évian et de Sea Island. Les besoins agricoles sont souvent précis pour chaque pays et mis en œuvre à partir d'une gamme de programmes et d'institutions allant d'organismes d'agriculteurs aux ministères responsables des terres. Les membres du G8 sont engagés dans un vaste éventail d'activités bilatérales et multilatérales visant à la fois l'amélioration de la production agricole et un développement rural plus étendu.
132. Le NEPAD a élaboré sa perspective pour l'Afrique grâce au Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et, en 2005, les membres du G8 ont contribué et assisté à une série de consultations régionales au cours desquelles les intervenants africains ont élaboré des plans pour la mise en œuvre de cette perspective. Dans l'ensemble, le profil du développement de l'agriculture s'améliore. Le document d'Évian sur la famine constituait une déclaration importante sur la réduction de la dépendance à l'aide alimentaire grâce à l'augmentation de la productivité et du développement agricoles. Les plans d'action adoptés à Évian et à Sea Island fournissent une base pour la réduction de la dépendance alimentaire et l'augmentation de la productivité agricole en Afrique. Pourtant, le progrès de la productivité agricole sera long à réaliser. Le progrès repose également sur les réformes politiques visant à améliorer l'orientation commerciale, des droits de propriété équitable et égale entre hommes et femmes des institutions durables.
133. Le financement des membres du G8 pour la recherche agricole en Afrique s'accroît. Entre autres fondations, les membres du G8 appuient le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le GCRAI (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et la African Agricultural Technology Foundation).
134. Lorsqu'il a fallu apporter une aide alimentaire d'urgence, la communauté internationale a répondu rapidement et efficacement à la crise en Afrique australe et par la suite, à celle en Éthiopie et en Érythrée. Les membres du G8 soutiennent le gouvernement d'Éthiopie dans la création d'un programme national de sécurité pour réduire la dépendance à l'aide alimentaire (300 millions de dollars américains par année pour aider 5,1 millions de personnes). Les États-Unis fourniront plus de 2 milliards en aide humanitaire à l'Afrique au cours de l'exercice de 2005. La Russie a fourni de l'aide humanitaire en 2003-2004, dont 2 millions au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et 1 million en aide alimentaire pour l'Angola. À partir de 2005, la Russie contribuera régulièrement au Programme alimentaire mondial.
135. Les membres du G8 apportent une aide directe pour la productivité agricole et le développement rural; en 2004, par exemple, le Canada a fourni 180 millions de dollars canadiens pour le développement rural (plus que le double depuis 2001), dont 50 pour cent sont destinés à l'Afrique.
136. Le Japon a fourni environ 100 millions de dollars américains en 2003 et en 2004 pour une vaste série de mesures en matière d'agriculture, notamment la recherche et la dissémination

du Nerica (New Rice for Africa), pour accroître la productivité agricole, renforcer les liens entre les zones urbaines et rurales et permettre aux défavorisés de devenir autonomes.

137. Le programme d'APD de la France accorde priorité au soutien de la sécurité alimentaire, à l'agriculture et au développement rural. La France consacre près de 400 millions d'euros par année pour favoriser le développement agricole, surtout en Afrique, en plus de son aide alimentaire (35 millions).
138. Les membres du G8 soutiennent le PDDAA pour renforcer les révisions entre égaux des programmes agricoles du NEPAD et fournissent une assistance technique pour élaborer des plans d'investissement visant à stimuler la croissance agricole.

Perspectives d'avenir

139. Le G8 devrait appuyer l'accroissement de la productivité agricole et le développement rural en Afrique. Cette mesure pourrait se réaliser par le biais d'une aide directe au secteur de l'agriculture selon les priorités nationales, parallèlement à des initiatives dans un milieu propice, une réforme commerciale, des investissements dans l'infrastructure et des investissements plus importants en recherche, l'accès au financement et le renforcement des capacités, comme il est exposé dans le cadre du PDDAA. Il faudrait porter une attention particulière à la désertification, à la détérioration des terres et de l'eau et au manque d'irrigation, qui constituent de plus en plus des obstacles à la productivité agricole dans de nombreuses régions.
140. L'aide devrait permettre d'aider les pays d'Afrique à profiter des avantages qu'offrent l'expansion des marchés locaux et la libéralisation du commerce. Il est également important d'accorder suffisamment d'attention aux questions liées aux droits de propriété, concernant particulièrement l'égalité homme-femme.

VIII AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

141. La fourniture et l'approvisionnement en eau et les services d'hygiène publique sont non seulement au cœur même d'un Objectif du Millénaire en tant que tel, mais ils sont également essentiels pour atteindre bon nombre d'autres cibles, comme celles liées à la santé, à l'égalité homme-femme et à l'éducation. De plus, la gestion transfrontalière des cours d'eau communs est une occasion de traiter certaines des multiples préoccupations en matière de développement régional, notamment la promotion de l'intégration économique régionale, la prévention des conflits et la protection de l'environnement.
142. Les membres du G8 appuient des organismes internationaux comme le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le Partenariat mondial de l'eau et le Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement d'ONU-HABITAT. Ils se sont aussi engagés avec la Banque africaine de développement à des initiatives comme le Mécanisme pour l'eau en Afrique (lancé par le Conseil des ministres africains chargés de l'eau – AMCOW) et l'Initiative pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement des zones rurales (RWSSI). Le G8 s'est en outre engagé à appuyer les efforts de l'Afrique en vue de promouvoir le développement productif et durable sur le plan de l'environnement des

ressources en eau dans chaque pays ainsi qu'au niveau sous-régional. Par exemple, plusieurs pays fournissent une aide technique aux organismes africains concernant la mise en œuvre d'une réforme de la distribution de l'eau. Le soutien de l'AMCOW vise à améliorer la coopération internationale dans les États africains concernant les ressources en eau et à prévenir les conflits en renforçant le dialogue Sud-Sud sur la gestion de l'eau.

143. Le 1^{er} avril, lors d'une conférence internationale organisée par la Banque africaine de développement dont la France était l'hôte, on a fortement appuyé la RWSSI de la Banque africaine de développement et on a résolu d'atteindre l'Objectif du Millénaire concernant l'eau en Afrique d'ici 2015. Les participants ont convenu d'un plan en sept points pour améliorer l'accès à l'eau dans les zones rurales. Le plan comprend un engagement pour la mobilisation des ressources humaines et financières en vue de réaliser la perspective de l'Afrique sur l'eau, soit de fournir l'accès à l'approvisionnement en eau et aux services d'hygiène publique à 50 pour cent de la population rurale d'ici 2007, 60 pour cent d'ici 2010 et 80 pour cent d'ici 2015, d'effectuer la coordination entre le NEPAD et l'AMCOW, de concevoir des mécanismes de financement novateurs et de faciliter les partenariats publics-privés convenant au secteur rural.
144. Le Partenariat stratégique entre l'UE et l'Afrique sur l'eau et l'assainissement, signé au Sommet mondial sur le développement durable, est actuellement mis en œuvre grâce à l'Initiative de l'UE sur l'eau et le Mécanisme d'alimentation en eau de 500 millions d'euros de l'ACP-UE, qui comble l'écart de financement et vise à créer des possibilités nouvelles de financement pour l'eau et l'assainissement dans les pays d'Afrique. L'Initiative de l'UE sur l'eau appuie également la gestion transfrontalière de l'eau qui couvre cinq bassins fluviaux. Les membres du G8 sont engagés dans 14 bassins fluviaux transfrontaliers en Afrique, dont les bassins du Nil, du Niger, du Zambèze, du Limpopo et du Sénégal. Les activités sont fortement axées sur le renforcement des capacités, l'intégration de la gestion des ressources en eau, et les réformes politiques et juridiques.
145. Les membres du G8 ont soutenu des programmes pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement depuis le Sommet d'Évian, où un Plan d'action du G8 sur l'eau a été adopté. L'APD annuelle de France pour l'eau est de 180 millions d'euros et le pays doublera son aide en Afrique d'ici 2009. La France a annoncé une contribution de 40 millions d'euros en appui au Fonds en fiducie pour la RWSSI de la Banque africaine de développement. L'Italie a accordé 310 millions de dollars américains au financement de programmes en hydroélectricité en Sierra Leone et en Éthiopie.
146. L'Allemagne fournit 160 millions de dollars américains par année pour soutenir le secteur de l'eau en Afrique, particulièrement par l'entremise d'initiatives transfrontalières en gestion de l'eau. Elle se concentre sur le renforcement des capacités pour les institutions du secteur de l'eau, dont l'AMCOW pour les organismes fluviaux (8 millions d'euros), ainsi que sur les investissements en distribution d'eau et en assainissement et la coopération relative aux questions liées à la gestion des ressources en eau.

Perspectives d'avenir

147. L'intégration de la gestion des ressources en eau, de la distribution et de l'assainissement de l'eau devrait être améliorée au moyen d'une série de mesures de soutien, dont le renforcement institutionnel et la bonne gouvernance des institutions africaines nationales et régionales et par de nouveaux investissements des secteurs privé et public dans l'infrastructure, parallèlement au plan d'action en sept points adopté à la Conférence de Paris sur l'eau en avril 2005.

Conclusion

148. Nous, représentants personnels du G8 pour l'Afrique, avons examiné les progrès relatifs au Plan d'action pour l'Afrique adopté à Kananaskis. Notre évaluation indique que le partenariat entre le G8 et l'Afrique s'est amélioré, mais que le progrès dans la mise en œuvre du plan d'action est contrasté. Dans certains domaines, le G8 a démontré un véritable engagement en matière de progrès, dont le soutien aux efforts de l'Afrique pour régler les conflits, par le biais d'engagements significatifs pour améliorer l'APD à l'Afrique et de nombreuses initiatives au cours des dernières années, entre autres concernant la dette (PPTE), l'éducation (Initiative accélérée) et le sida (Fonds mondial et PEPFAR). Nous devons cependant réaliser davantage de progrès en transformant nos engagements plus rapidement en mesures, en améliorant la qualité de notre aide, en renforçant la cohérence des politiques autres que celles vouées à l'aide qui touchent l'Afrique et en travaillant pour un développement réussi du Cycle de Doha pour le développement grâce à l'OMC.

149. Nous constatons le progrès réalisé par la mise en pratique des principes du NEPAD en Afrique, particulièrement dans les domaines de la paix et de la sécurité avec le développement d'un contexte de paix et de sécurité de l'Union africaine, et le progrès réalisé sur le Mécanisme de révision entre égaux de l'Afrique. Nous remarquons toutefois les défis permanents auxquels fait face l'Afrique, surtout dans la lutte contre la pauvreté et la maladie. En conclusion, le G8 et l'Afrique doivent intensifier leurs efforts si l'Afrique veut progresser dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire.

150. Au cours de la préparation du présent rapport d'étape, les représentants personnels de l'Afrique ont examiné le rapport de la Commission pour l'Afrique. Ils ont trouvé le rapport clair, les analyses attestées au moyen de documents soutenant l'approche du NEPAD et les principes sous-jacents au Plan d'action du G8 pour l'Afrique. Les deux visent à développer une série de politiques uniformes pour accélérer le progrès vers une Afrique forte et prospère. Le Plan d'action pour l'Afrique a donné suite à l'engagement des chefs d'États d'Afrique envers les principes du NEPAD. Les principes fondamentaux du NEPAD sont que la responsabilité principale relative à l'avenir de l'Afrique repose sur le continent même. La Commission pour l'Afrique part aussi du principe que l'Afrique honorera ses engagements; le rapport s'appuie sur les progrès importants relevés en Afrique. La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) vise à compléter les efforts de l'Afrique tel que le manifestent le NEPAD et l'UA, en mettant particulièrement l'accent sur l'appropriation du processus de développement par les pays d'Afrique et le partenariat de la communauté internationale qui apporte son aide.

151. Pour l'avenir, nous recommandons que le G8 intensifie son aide par le biais d'une approche globale dans les domaines dont il est question dans le Plan d'action pour l'Afrique. Il est nécessaire de s'appuyer sur les progrès réalisés et de renforcer le soutien aux institutions de gouvernance, de paix et de sécurité. Les représentants de l'Afrique concluent qu'il existe encore des besoins en infrastructure, que nous devons travailler pour parvenir à des résultats ambitieux et bien équilibrés à Doha et que des investissements plus importants s'imposent pour mettre sur pied les ressources humaines de l'Afrique relatives aux soins de santé de base et à l'éducation.
152. Nous arrivons à la conclusion que le principe de « partenariats améliorés » entre les pays du G8 et ceux de l'Afrique, mettant en pratique les engagements du NEPAD, devraient aller de l'avant. Conformément aux engagements du Plan d'action pour l'Afrique, le G8 devrait continuer de répondre aux situations de besoin humanitaire et de s'attaquer aux questions fondamentales relatives à la dignité humaine et au développement tout en considérant le meilleur moyen d'apporter une aide bonifiée appropriée aux différents contextes comme les États fragiles à la suite de conflits.
153. En terminant, nous réaffirmons la nécessité de poursuivre et d'intensifier le dialogue politique entre le G8 et l'Afrique sur la base de la responsabilité et du respect mutuels. À cet égard, nous endossons la nécessité d'un Forum de partenariat avec l'Afrique plus fort pour gérer les engagements et les résultats et pour responsabiliser les partenaires face aux engagements souscrits.
154. Le défi auquel fait face l'Afrique est considérable, mais en maintenant l'engagement et le partenariat entre l'Afrique et le reste du monde, notamment le G8, nous croyons pouvoir progresser. Il faudra des engagements clairs de la part de tous les partenaires intéressés, une gestion efficace du progrès dans la mise en pratique de ces engagements et de la détermination pour s'assurer que l'Afrique est capable de créer un meilleur avenir pour sa population. Il s'agit d'une des tâches les plus importantes à laquelle fait face la planète. Il est maintenant de notre responsabilité commune de l'accomplir.

Londres
1^{er} juillet 2005